

0490953V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE FELIX LANDREAU
51 RUE JEAN JAURES
49000 ANGERS
Tel : 0241667343

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Crédits globalisés - Etat - 2021 - répartition

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 96

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/04/2021

Réuni le : 06/05/2021

Sous la présidence de : Jean Lenoir

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration se prononce sur la répartition proposée des crédits globalisés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Crédits Globalisés 2021 répartition: Les membres du Conseil d'Administration approuvent la répartition proposée soit 523.05 € sur la ligne droit de reprographie (au lieu des 487 € arrêtés) et 814.95 € sur la ligne manuels scolaires (au lieu des 851 € arrêtés). Ce fléchage validé donnera lieu à une décision budgétaire modificative pour information en ce sens.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0